

**Débat public**  
**Route des géraniums**  
**Du 26 février au 3 mai 2018**

Synthèse  
Réunion générale  
du mardi 10 avril 2018 au Tampon

---

<b>SALLE / ADRESSE :</b>	Université du Tampon 117, Rue Général Ailleret, 97418 Le Tampon
<b>PARTICIPANTS :</b>	483 personnes
<b>DÉBUT &gt; FIN :</b>	18 h 40 à 21 h 30
<b>QUESTIONS-RÉPONSES :</b>	72 questions

---

**En tribune**

**CNDP**

**M. Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public**

**M. Bernard VITRY, membre de la Commission particulière du débat public**

**M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public**

**Maîtrise d'ouvrage**

**M. Félix LACPATIA, Chargé d'Opérations à la Direction des Grands Travaux**

**Intervenants**

**M. Jean-Philippe BAYART, chef du Service Prospectives de la Région**

**M. Stéphanie ABROUSSE, cabinet Techné Cité**

*La séance est ouverte à 18 h 40.*

**Laurent PAVARD** se félicite du nombre important de participants à cette réunion, qui sera consacrée entièrement à la présentation du projet et à l'échange avec la salle. Il rappelle les principes et modalités du débat public, organisé par la CNDP, une administration indépendante du gouvernement, qui a mandaté une Commission Particulière du Débat Public, dont les membres sont neutres et indépendants du maître de l'ouvrage, et n'ont pas d'intérêt particulier dans le projet de route des géraniums.

*Une intervenante demande si cette fois encore les participants auront à peine un instant pour poser leur question, et s'ils seront à nouveau choisis « à la tête du client » par les organisateurs du débat.*

Dans le cadre du débat, il est important que chaque intervenant s'exprime de manière brève, afin de laisser l'opportunité de s'exprimer au plus grand nombre de participants.

*Une intervenante s'inquiète du fait que les débats de ce soir soient bien enregistrés et que les propos de chacun soient versés au dossier.*

Les débats font systématiquement l'objet d'un enregistrement audio et sont ensuite retranscrits à l'écrit. Les réunions précédentes rassemblaient jusqu'à 50 personnes, c'est la première fois dans ce dossier qu'une foule de plus de 300 personnes est réunie, ce qui demandera certes un peu de discipline lors des prises de parole.

*Une intervenante estime qu'il était tout à fait normal que lors de la réunion précédente, il y ait eu si peu de monde, puisque personne n'avait été averti de cette réunion*

*Un intervenant prend la parole pour confirmer l'avis de la personne précédente : ce n'est que depuis deux jours que les médias locaux se font l'écho de ce projet de Route des Géraniums. La prochaine réunion est prévue au Moulin à café, avec seulement une centaine de places disponibles, ce qui paraît tout à fait aberrant étant donné l'ampleur de la contestation face à ce projet.*

S'il se trouve que le lieu de la prochaine réunion ne permet pas d'accueillir tout le monde, d'autres réunions de ce débat public pourront éventuellement être programmées.

*Une intervenante demande à quelle date sera choisie la variante du tracé de Route des Géraniums.*

Le 3 octobre, le Conseil Régional annoncera quelle suite il entend donner à ce projet : choisir un des trois tracés possibles, faire évoluer le projet autrement, voire même l'abandonner. Pendant les années qui suivent, si le projet est poursuivi, de nouvelles réunions d'information pourront se tenir.

*Une intervenante regrette l'absence des élus locaux à la réunion de ce soir.*

*Un intervenant fustige les élus locaux et de la Région, dont évidemment aucun n'aura de terres ou d'habitations impactées par le projet.*

### **Présentation de M. Félix LACPATIA, Chargé d'Opérations à la Direction des Grands Travaux**

Le tri-pôle de la micro-région Sud est un secteur en fort développement à la Réunion, avec de nombreux enjeux :

- L'essor démographique : vers 2030, le tri-pôle Saint-Louis - Saint-Pierre – Le Tampon accueillera un quart de la population de l'île. Un tiers des habitants ont moins de 20 ans aujourd'hui, d'ici quelques années ces habitants devront trouver un emploi, de quoi se loger et des moyens de déplacement. Cette explosion démographique doit être accompagnée d'infrastructures de transports adaptées ;
- L'habitat diffus : des petites habitations s'étalent sur une grande partie de ce territoire, ce qui pose le problème de la desserte via les différentes modalités de transport, il faut trouver des solutions pour permettre les trajets quotidiens. La Région est en charge des routes nationales, la N1, la N2 et la N3, qui doivent être mises aux normes et adaptées répondre au développement important de l'usage de la voiture ces 20 dernières années ;
- La circulation routière : le Sud a autant de problèmes de circulation routière que le Nord de l'île, contrairement à une idée assez répandue. La N1 en particulier est très embouteillée

au quotidien, malgré l'ouverture de la route des Tamarins qui a permis de fluidifier une partie du secteur ;

- Dans les schémas d'aménagement et ses projections à long terme, la Région veut préserver les terres agricoles.

La voiture domine toujours comme mode de transport à la Réunion, environ 5 % de personnes seulement se déplacent en transports en commun. Un des objectifs de la Région est d'augmenter cette part de transports en commun à 15 % dans les 15 ans à venir. Donc 85 % des transports continueront à se faire par d'autres moyens, notamment la voiture.

Quel que soit le tracé finalement retenu dans le projet de Route des Géraniums, le centre-ville du Tampon sera décongestionné, et les rues de la ville pourront être réaménagées pour créer des zones calmes, des zones piétons et d'autres consacrées aux transports en commun. Le tri-pôle est constitué de beaucoup de petits bourgs qui s'étalent de plus en plus, et pour lesquels l'accès routier est de plus en plus compliqué. Beaucoup de gens habitent autour de Saint-Pierre et viennent y travailler, la nouvelle route permettra de nouvelles opportunités de développement économique et d'emplois dans le secteur.

Les parcours de chacune des trois variantes de la nouvelle route sont détaillés sur les plans présentés en séance.

Précision importante : sur les plans du projet sont représentés les fuseaux d'études de 300 mètres de large ; mais la route elle-même ne fera 30 mètres de large en moyenne. Tous les terrains couverts par cette zone de 300 mètres ne seront évidemment pas des terrains rachetés à l'occasion du projet.

- Variantes Ouest : 24 km de route dont 20 km de 2x2 voies, six échangeurs à construire. Une grande partie de la route passerait par des zones urbanisées, donc plus d'impact sur l'habitat, mais avec une bonne captation des trafics locaux. Impact moindre sur l'agriculture. Ces variantes permettraient une réalisation en plusieurs phases.
- Variantes Est : 22 km de route, cinq échangeurs, prévues en en 2 voies, car elles capteraient moins de trafics locaux, et fonctionneraient comme routes de transit entre Saint-Pierre et Saint-Benoît. Peu de zones urbanisées sur ces tracés, mais un impact plus fort sur l'agriculture. Il y aurait d'autre part plusieurs ravines à franchir par des ouvrages d'art, donc l'impact écologique serait plus important qu'avec les variantes Ouest.
- Variantes mixtes Est-Ouest : Ces variantes permettraient d'éviter les zones agricoles, sur la base des variantes Ouest mais avec une bifurcation au niveau de la RN3 pour rejoindre le trajet envisagé pour les variantes Est.
- A ce stade des études, l'impact du projet sur les terres agricoles est encore difficile à cerner. Toutes les variantes passent par des terrains agricoles, les tracés Ouest toucheraient beaucoup de petites parcelles, tandis que les tracés Est toucheraient plutôt de grandes parcelles. Des études très fines sont en cours avec la Chambre d'Agriculture. Pour l'heure, les variantes Est semblent être les plus impactantes du point de vue de l'environnement et des terres agricoles.

Les coûts des variantes de tracés s'étagent de 380 M€ à 583 M€. Le coût est assuré par la Région, et donc par la collectivité, mais il faut aussi prendre en compte les gains attendus pour la collectivité (entreprises qui pourront s'installer, emplois créés, tourisme).

*Une intervenante interrompt M. LACPATIA pour exprimer sa colère face au coût de ce projet, alors que déjà la Nouvelle Route du Littoral a lourdement pesé sur les budgets des ménages. Elle appelle à signer une pétition contre le projet de Route des Géraniums.*

*Une intervenante demande si le projet a été préparé avec les différentes communes concernées. Des permis de construire ont délivrés par les communes sur des zones concernés par les tracés.*

Lors d'un tel projet, une « zone d'étude » est définie au préalable, et toutes les communes couvertes par cette zone sont informées du projet à venir, elles peuvent alors décider des permis de construire en conséquence. Une fois la variante du projet choisie, les zones construites seront prises en compte pour limiter les impacts des travaux.

*Un intervenant demande pourquoi ce projet de route porte le nom de « Route des Géraniums », alors qu'il y a déjà une rue des Géraniums au Tampon.*

Le projet était appelé à l'origine « liaison Saint-Pierre – Col de Bellevue ». Lors de la concertation préalable, il a été décidé de choisir une dénomination plus proche des axes routiers déjà existants, comme la route des Tamarins. Historiquement, les hauts du Tampon ont été à l'origine de la culture du géranium à la Réunion.

*Un intervenant s'inquiète des relogements de toutes les personnes expropriées et de l'urbanisation future du tri-pôle, qui risque de gravement impacter les terres agricoles. Pourtant la population locale souhaite d'abord préserver les champs, les exploitations agricoles familiales et les lieux de vie spécifiques à l'île.*

Pour les maisons, une fois le tracé décidé, les parcelles touchées par les travaux seront identifiées précisément. Il sera alors proposé aux propriétaires de vendre la parcelle impactée, ou bien l'ensemble de leur propriété.

Les valeurs des terrains et des maisons seront évaluées et une proposition d'achat à l'amiable sera faite. En cas de désaccord sur le prix de vente, un juge des expropriations fixera le prix.

Pour les terrains agricoles, il faudra non seulement dédommager l'agriculteur, mais aussi lui trouver un autre terrain, équivalent.

*Un habitant explique que le nombre élevé de participants à cette réunion prouve que la population s'inquiète des expropriations à venir, et regrette que le projet, qui prétend prendre en compte l'impact écologique d'une nouvelle route, ne semble à aucun moment vouloir considérer son coût humain.*

*Une habitante remarque que les plans présentés ce soir datent de 2013, alors que depuis plusieurs nouvelles constructions ont été réalisées dans le secteur, dans la Ravine des Cabris en particulier, et ces nouveaux propriétaires n'avaient jamais été informés d'un tel projet de route.*

C'est la carte la plus récente de l'Institut Géographique National qui a été utilisée, de nouvelles constructions sont réalisées chaque année, et le projet prendra évidemment en compte l'évolution des implantations sur le territoire, au fur et à mesure de son avancée.

*Un habitant explique que son père lui a légué ses terres pour travailler, et s'interroge sur ce qu'il va pouvoir transmettre à sa fille plus tard : devra-t-elle dormir sur la nouvelle route ? La Réunion est sacrifiée au « tout-voiture » !*

*Une habitante du Chemin Leveneur au Tampon signale qu'une foreuse a déjà commencé des travaux le long de sa résidence, comme si le projet était déjà acté...*

Les travaux relatifs à ce projet de route ne débiteront pas avant plusieurs années. D'ici-là, seuls des travaux de relevé topographique pourraient éventuellement intervenir.

*Une habitante remarque que le projet aboutit près d'un point de Saint-Pierre qui est déjà complètement engorgé par les voitures aux heures de pointe...*

Un projet de déviation est envisagé à ce niveau de la route, et par ailleurs la conception de l'échangeur actuel est défectueuse. L'échangeur devra être refait, quelle que soit la variante retenue.

*Un habitant de La Plaine des Cafres annonce avoir consulté en détail le dossier du projet accessible en ligne : si Saint-Pierre et Le Tampon doivent sans doute être désengorgés, ce projet est catastrophique pour les résidents autour de La Plaine des Cafres. A ce niveau, il aurait été plus simple d'aménager l'actuelle « route des fleurs » en deux voies, le tracé passerait alors par la rue Anthony Payet, par la route du Coin Tranquille, par le chemin des Eucalyptus, jusqu'à la jonction avec la Route du Volcan. Cette solution aurait l'avantage de ne porter aucun préjudice à la population.*

*Une agricultrice, rappelle que depuis 20 ans déjà, les routes de la Réunion sont surchargées, pourtant ce projet de Route des Géraniums n'a d'autre but que d'augmenter encore le nombre de voitures sur l'île. Pourquoi ne pas privilégier des solutions qui permettraient enfin de désengorger les routes, via des moyens de transports autres que la voiture ? Des centaines de familles risquent d'être expropriées, le paysage va être abîmé, les agriculteurs vont se voir retirer leur gagne-pain, et tout cela pour laisser encore plus de place à la voiture ! Quel est vraiment l'intérêt public d'un tel projet ? Les agriculteurs créent et préservent des emplois chaque année, et des milliers de tonnes de fruits et légumes*

*sont produits sur leurs terrains. Des réponses sont espérées sur l'impact humain, social, et en termes d'emplois.*

*Un intervenant remarque qu'une route en 2x2 voies aura un impact important, alors qu'il aurait pu être envisagé de réaliser d'un côté une route ascendante à deux voies et quelque part ailleurs une route descendante à deux voies. Ces deux routes auraient beaucoup moins d'impact sur l'habitat et les terres agricoles.*

*Une habitante, qui souhaite préserver son anonymat, signale que le projet de nouvelle route risque d'impacter la culture maraîchère qui existe encore sur l'île. Quelles seront les priorités dans la gestion des conséquences de cette route : la protection de la faune et de la flore, le cadre de vie des habitants, les emplois ? Le développement du tout-voiture à la Réunion oblige les habitants à consommer du carburant, et donc ce sont des taxes supplémentaires pour la Région !*

*Un agriculteur de La Plaine des Cafres annonce qu'il refuse à poser des questions sur le projet et appelle à adhérer à l'association Vigilance Terre 974, afin que la population se regroupe et soit plus forte dans le combat à venir.*

*Un habitant considère que même si les études sur ce projet ont été réalisées par des experts certainement très compétents, on ne peut que constater l'hostilité de la population face à une nouvelle route à la Réunion. En outre, avec l'association qui s'organise pour discuter plus librement de ce projet, il serait souhaitable d'avoir un site Internet indépendant où seraient publiées toutes les questions des habitants, sans qu'elles soient contrôlées d'une quelconque manière par les porteurs du projet.*

Le site Internet du débat public permet déjà de collecter les questions des habitants et les réponses des porteurs du projet. Tout ce qui est sur le site Internet du débat est archivé et accessible à tout internaute.

*Une habitante rétorque qu'elle a envoyé une question au site Internet du projet il y a deux jours, sans aucune nouvelle depuis.*

Toutes les questions reçues sur le site Internet de la Commission Particulière sont publiées et une réponse y est apportée, après une éventuelle modération en cas de propos inappropriés.

*Une habitante remarque que 60 000 véhicules montent chaque jour de Saint-Pierre vers Le Tampon, puis 40 000 véhicules jusqu'à Trois-Mares. Mais alors, pourquoi continuer la route jusqu'au Col de Bellevue, ce qui va nécessairement impacter les terrains agricoles, alors que la Région prône le développement durable et l'environnement ? Le Tampon jusqu'à La Plaine des Cafres est un grenier de la Réunion, il n'est pas envisageable de l'abîmer.*

La variante Ouest s'arrête près de la RN1, les élus pourraient décider d'arrêter la route avant son terme actuel. Mais si la route s'arrête plus tôt que prévu actuellement sur le plan, rien n'assure qu'elle ne sera pas continuée quelques années plus tard.

*Une habitante de la Ravine des Cabris s'insurge contre la manière dont la présentation du projet semble suggérer que les spécificités de la Réunion seraient des problèmes qu'il faudrait solutionner tôt ou tard : oui, il y a de l'habitat diffus sur l'île, oui il y a des petites exploitations agricoles, oui la population est jeune... La dimension humaine semble totalement absente des études d'experts : des maisons vont être détruites pour laisser passer une route, mais en revanche cette route permettra de créer entreprises et emplois, mais pour qui si les habitants sont délogés de chez eux ? Les habitants de la Réunion ne sont pas des problèmes à traiter !*

M. LACPATIA admet que sa formation d'ingénieur peut l'amener à apprécier des « problèmes » puisque son travail consiste à trouver des solutions, et présente ses excuses si ses propos ont pu heurter la sensibilité des habitants présents ce soir.

*Une habitante estime que la route créera de la pollution, des nuisances sonores, du danger, et demande si les responsables du projet se sont souciés un seul instant des habitants, qui travaillent, qui paient leurs impôts, qui ont investi dans des maisons ? La mairie de Saint-Pierre a délivré des permis de lotir en 2014, et aujourd'hui on apprend qu'on risque de se retrouver à la rue ? Et ensuite, comment va continuer la nouvelle route, en passant par le parc national ?*

*Une jeune habitante se dit extrêmement choquée d'avoir découvert ce projet par le bouche-à-oreille, très récemment, et s'inquiète de devoir réviser ses projets d'avenir puisque la nouvelle route risque de bouleverser le secteur.*

La Région devra indiquer les suites qu'elle entend donner à ce projet le 3 octobre prochain, après avoir pris en compte les conclusions de ce débat public. Quelle que soit la décision prise, il n'y aura pas d'expropriation en octobre 2018. Dès lors que le projet continue, des réunions de concertation seront organisées pour continuer le dialogue avec la population.

*Un habitant de la Ravine des Cabris remarque que le Fonds Européen de Développement Régional, document établi par la Région, met en avant quatre priorités pour l'île de la Réunion, dont « l'infrastructure, le développement durable et l'énergie », avec 539 M€ pour développer notamment « un plan régional vélo, la coordination des transports, le Trans Eco Express », etc. Du coup, la cohérence de ce projet de Route des Géraniums pose question !*

*Un habitant demande si les 500 M€ du projet seront portés totalement par la Région ou s'il y aura une participation des communes. En outre, le tracé de la route passera à proximité de la route du volcan, et donc il est évident que plus de touristes seront transportés sur place, ce qui sera bien pratique si le projet de « parc du volcan » devait un jour devenir réalité...*

Les travaux en rase campagne seront supportés intégralement par la Région, mais les travaux en ville pourront être en partie supportés par les communes, par exemple les enfouissements de réseaux ou le traitement des eaux fluviales.

*Une habitante annonce sa ferme opposition au projet : les habitants n'en veulent pas, un point c'est tout !*

*Une habitante remarque qu'il n'y a que deux zones très congestionnées au Tampon, qui devraient être un souci prioritaire, au lieu de se lancer dans une grande route supplémentaire qui causera tant d'expropriations.*

*Un habitant du Tampon demande pourquoi la Région n'a jamais réalisé les travaux de la rocade Sud, peut-être parce que ce projet allait déranger des notables qui auraient pu être expropriés ?*

*Un habitant s'étonne que la seule solution proposée pour régler les problèmes de circulation à la Réunion soit encore une route, ce qui va impacter beaucoup de maisons et de terrains agricoles. La Région veut peut-être « développer » quelque chose – le tourisme peut-être ? – mais certainement pas la qualité de vie des habitants, d'autant plus que le réseau routier secondaire reste depuis des années dans un état déplorable.*

*Une habitante du Tampon, qui se considère comme une future expulsée à cause du projet, explique que les gens utilisent peu les transports en commun parce que leur fréquence est trop faible : 8 à 10 bus par jour seulement pour rejoindre La Plaine des Cafres depuis Le Tampon ! Pourtant, avec un budget inférieur à 500 M€, il devrait être possible de développer les transports en commun, notamment à destination des jeunes.*

Les transports en commun ont fait l'objet d'une réunion qui s'est tenue le 6 avril, et dont le verbatim ainsi que la synthèse ne tarderont pas à être mis en ligne sur le site du débat.

*Un habitant de Saint-Pierre s'adresse aux porteurs du projet : lorsqu'ils partent en vacances avec leurs familles, est-ce dans l'espoir de se retrouver sur des routes à quatre voies ? Il y a 30 ans de cela, la Réunion était beaucoup plus jolie et ses espaces naturels préservés, le bétonnage du littoral et la multiplication des routes n'est pas la solution ; peu à peu l'île perd son identité et en attractivité.*

*Une habitante d'Étang-Salé explique qu'elle aussi est sous le coup d'un risque d'expulsion, au prétexte d'un « habitat insalubre ». La méthode est la même qu'ici : la Région décide d'un projet puis fait des exposés pour prétendument recueillir l'avis des habitants concernés, alors qu'il s'agit seulement de « faire passer la pilule ». Concernant les expropriations d'Étang-Salé, comme le projet a débuté en 2008, les résidents qui vont être expulsés vont être indemnisés, huit ans plus tard, aux prix qui avaient cours en 2008 ! Le Code des expropriations prévoit d'ailleurs une mesure non suspensive, qui permet d'exproprier même si la justice donne finalement raison au propriétaire. L'absence des*

députés et des maires aujourd'hui à cette réunion est bien l'indice que tous ces responsables sont d'accord entre eux, au détriment de la population. Les terrains se raréfient à la Réunion, la Région espère les récupérer à vil prix au gré des projets qu'elle impose !

Une habitante qui souhaite préserver son anonymat s'interroge sur le fait que les porteurs du projet aient déjà pu apprécier les promenades le long des sentiers de la Réunion, qui font la richesse et la spécificité de l'île. Ces paysages vont être abîmés par le projet, et pas du tout dans l'intérêt des habitants, plutôt dans l'espoir de faire venir de nouveaux touristes...

Un intervenant s'inquiète qu'avant les premiers travaux de la route en 2035, les résidents sur le tracé qui sera choisi passent leur temps à avoir peur d'une expropriation à venir, et demande pourquoi le projet de route ne passe pas plutôt par le parc national, pour déranger le moins de résidents possible sur son trajet.

A partir du moment où le tracé sera connu, le Plan Local d'Urbanisme prendra en compte la zone considérée, qui deviendra inconstructible. Il est alors considéré que les propriétaires sur la zone vont être lésés et qu'ils devront être indemnisés en conséquence, la Région proposera alors de racheter les terrains concernés.

Une intervenante rappelle que M. LACPATIA avait mentionné lors d'une précédente réunion les touristes arrivant en paquebots à la Réunion, qui pourraient profiter de la nouvelle route pour rejoindre le volcan, et éventuellement se rendre sur un nouveau parc d'attraction qui serait installé près du volcan. Il s'agit donc bien de faire supporter aux habitants le coût de nouvelles infrastructures pour développer ce type de tourisme. D'autant plus que la valeur des terrains sujets à l'expropriation sera calculée sur la base d'une moyenne d'environ 50 centimes par mètre carré- terrain agricole, alors que le terrain à construire est à 400 euros donc les propriétaires risquent de perdre de l'argent au passage, à la faveur de quelques sociétés d'exploitation.

Une intervenante incite les habitants à se rendre devant la mairie du Tampon le samedi 14 avril pour exprimer au maire leur refus de ce projet.

Un habitant s'inquiète des conséquences de la nouvelle route à son aboutissement au Col de Bellevue : toutes les voitures acheminées jusque-là se retrouveront ensuite sur la route des Plaines, en plein parc national, où il sera difficile de développer une nouvelle route jusqu'à Saint-Benoît.

Une habitante du Coin Tranquille, au Tampon, propriétaire d'un terrain de 3 000 mètres carrés, acheté pour 237 000 €, s'inquiète du prix auquel on le lui rachètera, alors que d'autres solutions seraient possibles via des déviations moins coûteuses aux abords du Tampon, et qui suffiraient à décongestionner les routes existantes.

Le réseau existant, aussi développé soit-il, ne permettra pas de désengorger les accès, puisque ce sont essentiellement les résidents qui l'utilisent pour rejoindre leurs lieux de travail ou aller d'un bourg à l'autre. D'où l'idée de créer une route « étanche » qui permettrait de rediriger les flux de voitures, justement pour alléger le réseau existant.

Un habitant du Tampon qui souhaite rester anonyme remarque que 500 M€ est une somme particulièrement importante, juste pour réaliser une nouvelle route, alors qu'avec le même budget on pourrait acheter une centaine de bus supplémentaires et aménager les routes existantes autour du Tampon.

Un habitant qui souhaite rester anonyme, usager quotidien de la route, témoigne que le trajet depuis Plaine des Cafres jusqu'à Pierrefonds en voiture dure 40 minutes environ. La plupart des routes sont aujourd'hui congestionnées, tous les soirs. La Réunion permet de vivre dans le calme, dans un environnement naturel, loin des embouteillages des grandes villes de la métropole. C'est le cadre de vie de la Réunion qu'il s'agit de préserver en s'opposant à cet énième projet de route, et pourquoi pas en bloquant volontairement les routes afin de manifester son désaccord !

Un habitant rappelle que la ville d'Étang-Salé les Bains, par laquelle passait la RN3, a perdu son attractivité touristique et économique lorsque le tracé de cette route a été modifié pour la contourner. Le projet de Route des Géraniums risque à son tour d'impacter

*l'économie du Tampon, pour le tourisme et pour les commerçants locaux. Une dizaine de locations touristiques sont potentiellement concernées par le tracé de la nouvelle route. Il s'agit donc clairement d'encourager le tourisme des grands hôtels, au détriment du tourisme de proximité.*

La ville du Tampon n'est pas comparable à celle d'Étang-Salé, sa structure économique est beaucoup plus dynamique, avec beaucoup de créations d'entreprises dans cette zone. Même avec la Route des Géraniums, il y aurait toujours beaucoup de passage sur l'ancienne RN3 au niveau du Tampon.

*Une intervenante demande si la Route des Géraniums n'aurait pas pour objectif final de permettre l'accès au parc national pour permettre ensuite des visites du volcan en hélicoptère ? Elle conclut de l'absence des élus locaux à cette réunion qu'ils ne tiennent pas compte de l'inquiétude des habitants.*

*Une habitante constate que quelle que soit la variante choisie, son terrain sera impacté, alors qu'elle a investi ces dernières années dans la culture de la canne à sucre et dans la rénovation de son habitation. Les embouteillages au Tampon totalisent au pire une heure par jour, à raison de trente minutes le matin et trente minutes le soir : est-ce vraiment suffisant pour se lancer dans un projet de 500 M€, qui va forcément impacter les budgets des ménages ?*

*Un agriculteur estime que plus de 100 hectares de terrains agricoles vont être impactés par le trajet, et s'interroge sur les zones où les agriculteurs pourront retrouver d'autres terres.*

Il s'agit de 100 hectares à 120 hectares qui seront impactés par le projet, mais pas autant d'hectares qui seront soumis à l'expropriation pour autant, on ne sait pas encore combien de terres seront concernées, et celles qui le seront devront être remplacées par d'autres terres à la Réunion.

*Un intervenant demande quels seraient les critères qui aboutiraient à l'abandon du projet, puisque cet abandon est prétendument une des options possibles pour le maître d'ouvrage.*

En 1991, le projet d'une route entre Saint-Pierre et Saint-Benoît était à l'étude, c'est la preuve que des projets sont envisagés depuis longtemps dans ce secteur de la Réunion, mais ils ont été souvent abandonnés à cause de leurs coûts. Aujourd'hui la situation évolue étant donné la démographie croissante et le trafic routier qui se densifie chaque année.

*Un intervenant estime que le véritable objectif de ce projet est d'emmener le maximum de personnes au Bourg-Murat, qui accueille déjà la Cité du Volcan.*

Dans sa variante Ouest, le projet entraînera beaucoup plus de personnes jusqu'à La Plaine des Cafres. Entre Plaine des Cafres et Bourg-Murat, beaucoup moins de trafic est attendu, mais la route devra bien continuer, sans doute en 2x1 voie au lieu de 2x2 voies, jusqu'à atteindre Bourg-Murat.

*Une intervenante demande que les membres de l'assistance qui sont contre le projet lèvent la main (beaucoup de mains levées, rires dans la salle), et suggère d'organiser un référendum auprès des habitants.*

*Une habitante de la Ravine Blanche rappelle que lors d'une des premières réunions sur ce projet, il avait été affirmé que le débat public aurait pour objectif de décider de l'intérêt public du projet.*

Le débat public n'est pas une enquête d'utilité publique, il s'agit seulement d'une phase préliminaire visant à informer le public et à tenir compte de son opinion. Les éventuelles enquêtes d'utilité publique ne pourront avoir lieu que dans cinq ans, voire plus tard.

*Une intervenante souligne que l'agriculture et les routes ne font jamais bon ménage, et estime qu'un rendez-vous devant la mairie du Tampon pour rencontrer le maire n'aura aucun effet, puisque c'est justement le maire du Tampon qui ambitionne de construire un terrain de golf et un centre de loisirs, pour lesquels la Route des Géraniums sera très utile.*

*Un intervenant trouve totalement incohérent d'exproprier des propriétaires en 2030, sur la base de prix évalués dix ans auparavant. Par ailleurs pourquoi les habitants qui seront expropriés n'auraient pas de proposition de terrains et de nouvelles maisons, sur le même*

*principe que ce qui est proposé aux agriculteurs ? Il faudrait leur proposer de reconstruire leurs maisons, à l'identique, et aux frais de la Région !*

C'est seulement au moment de la déclaration d'utilité publique que les valeurs des terrains et des bâtiments seront décidées. Si la déclaration est faite en 2021, c'est la valeur en 2021 qui sera prise en compte pour les indemnisations. Pour les habitants expropriés, ceux qui n'auront pas de projets de relogement se verront proposer un accompagnement en conséquence.

*Une habitante affirme que le projet n'a pas d'intérêt pour les résidents du Tampon, qui ne souffrent pas particulièrement des embouteillages, qui existent plutôt avant et après Le Tampon que dans la ville elle-même.*

**Laurent PAVARD** annonce que la réunion doit désormais se terminer et rappelle qu'une autre réunion d'information générale est prévue ce samedi 14 avril à 10 h, au théâtre Luc Donat au Tampon.

*La séance est levée à 21 h 30.*